

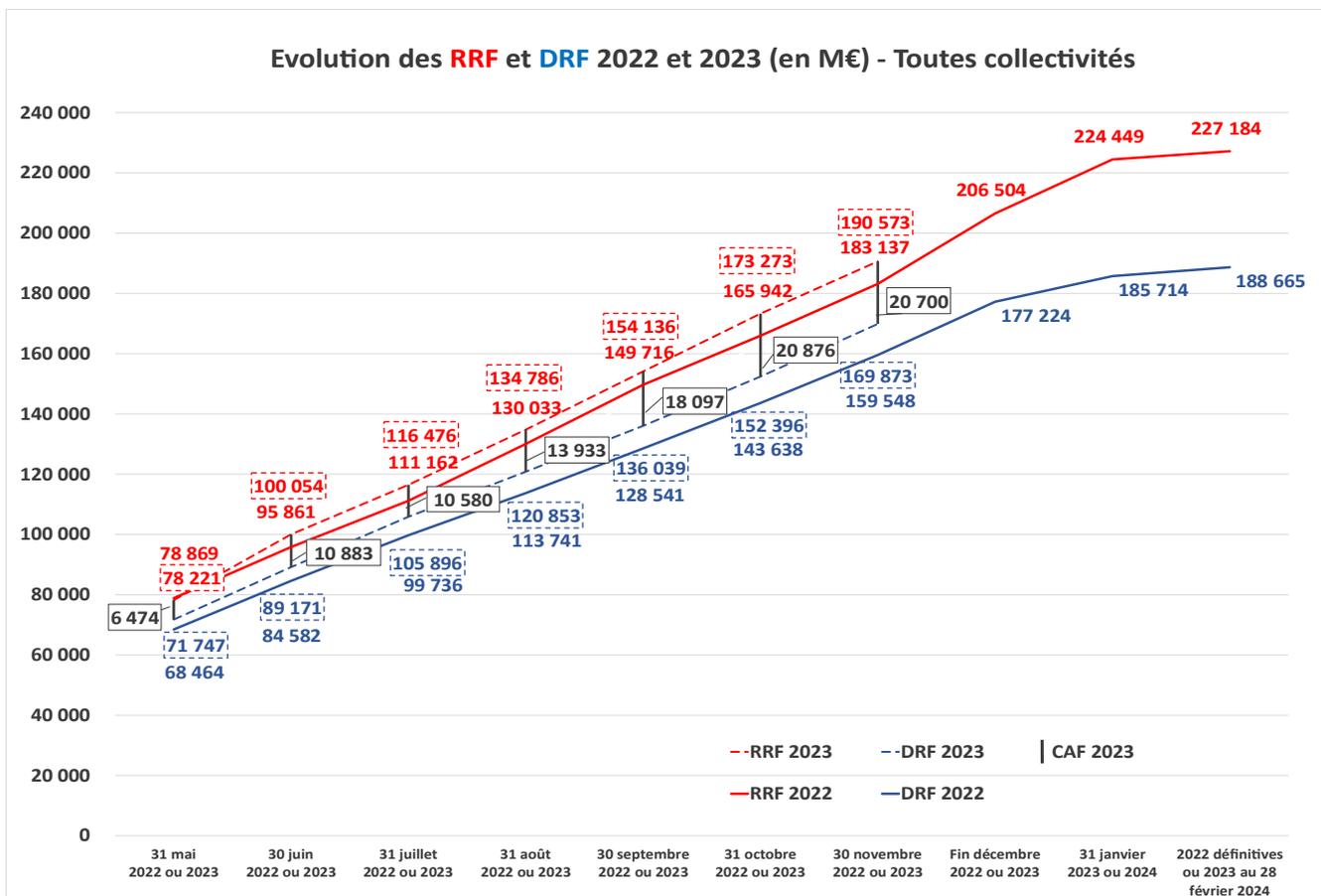
Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

Situation 2023 au 30 novembre 2023

Septième Situation au titre de l'année 2023, cette SMCL est, comme toute situation provisoire en cours d'année, fortement marquée par des rythmes d'enregistrements en comptabilité qui peuvent varier d'une année sur l'autre et en fonction des pratiques locales. Les résultats présentés doivent donc être interprétés avec une prudence particulière tenant compte de ces éléments d'incertitude.

Recettes

Les recettes de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales sont **en hausse** au 30 novembre 2023 sur un an (+4,1 %, soit +7,4 Md€), liée notamment à la hausse des recettes fiscales (+3,3 %, soit +4,2 Md€).



Dépenses

Les dépenses de fonctionnement globales des collectivités **augmentent** (+6,5 %, soit +10,3 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+4,8 %, soit +3 Md€), des achats et charges externes (+9,4 %, soit +2,5 Md€), des contributions obligatoires (+7,8%, soit +1 Md€), des subventions (+5,6 %, soit +0,7 Md€) ainsi que des frais de séjour (+9,9 %, soit +1,1 Md€) et des aides à la personne (+3,4 %, soit +0,7 Md€) versés par les départements et les collectivités territoriales uniques (CTU) d'outre-mer.

Les **dépenses d'investissement** augmentent pour toutes les strates de collectivités : +10 % pour le bloc communal, +8,1 % pour les régions et +4,4 % pour les départements.

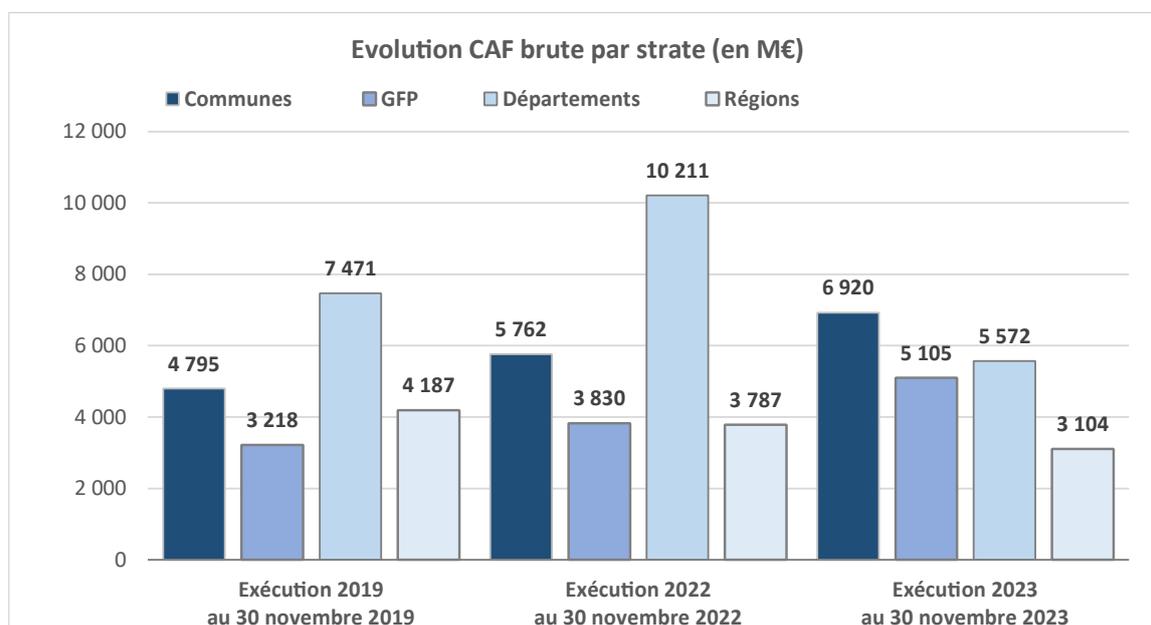
Solde

L'**épargne brute** (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale des collectivités locales s'élève à 20,7 Md€ au 30 novembre 2023. En diminution à date sur un an (-12,2 %)**, elle reste supérieure à son niveau d'avant crise (19,7 Md€ au 30 novembre 2019).

L'épargne brute des communes et GFP augmente et affiche un niveau supérieur à celui de 2022 et 2019. L'épargne brute des départements et des régions baisse par rapport à 2022 et 2019.

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2019 au 30 novembre 2019	Exécution 2022 au 30 novembre 2022	Exécution 2023 au 30 novembre 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	4 795	5 762	6 920		44,3%	20,1%
GFP	3 218	3 830	5 105		58,6%	33,3%
Départements	7 471	10 211	5 572		-25,4%	-45,4%
Régions	4 187	3 787	3 104		-25,9%	-18,0%
Total	19 671	23 589	20 700		5,2%	-12,2%

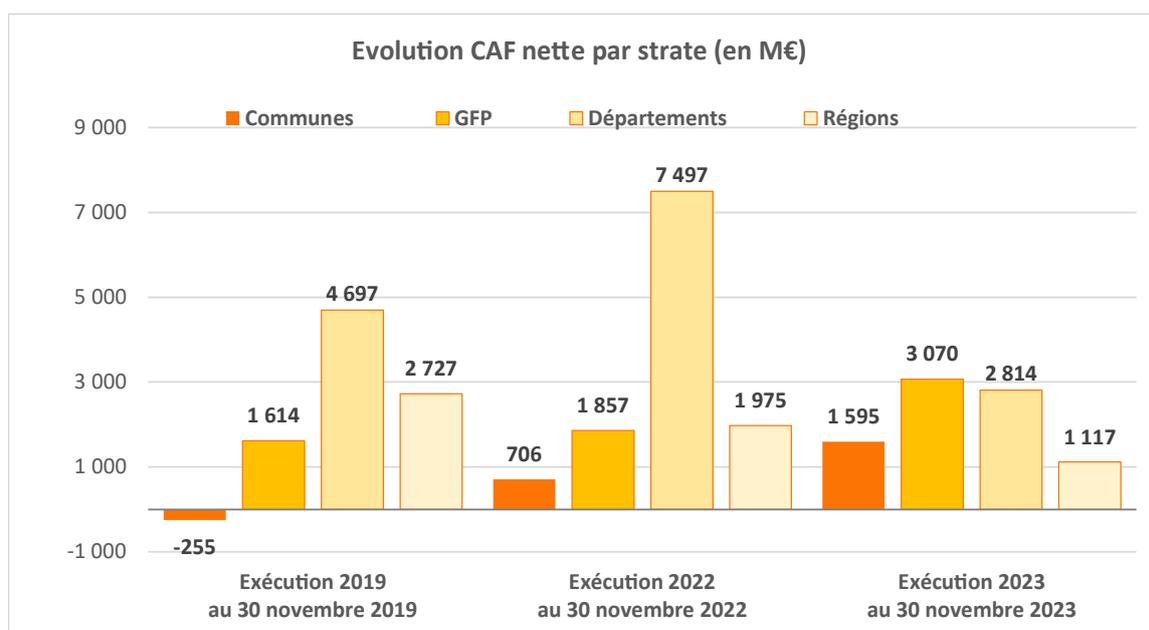


L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dettes.

L'épargne nette 2023 de l'ensemble des collectivités locales s'élève à 8,6 Md€ au 30 novembre. Elle est inférieure à celle constatée au 30 novembre 2022 (12 Md€) et au 30 novembre 2019 (8,8 Md€).

L'épargne nette, à fin novembre, dépasse celles de 2022 et 2019 pour le bloc communal. Elle diminue pour les départements et les régions par rapport à 2022 et 2019.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2019 au 30 novembre 2019	Exécution 2022 au 30 novembre 2022	Exécution 2023 au 30 novembre 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	-255	706	1 595		725,9%	126,0%
GFP	1 614	1 857	3 070		90,2%	65,4%
Départements	4 697	7 497	2 814		-40,1%	-62,5%
Régions	2 727	1 975	1 117		-59,1%	-43,5%
Total	8 784	12 035	8 596		-2,1%	-28,6%

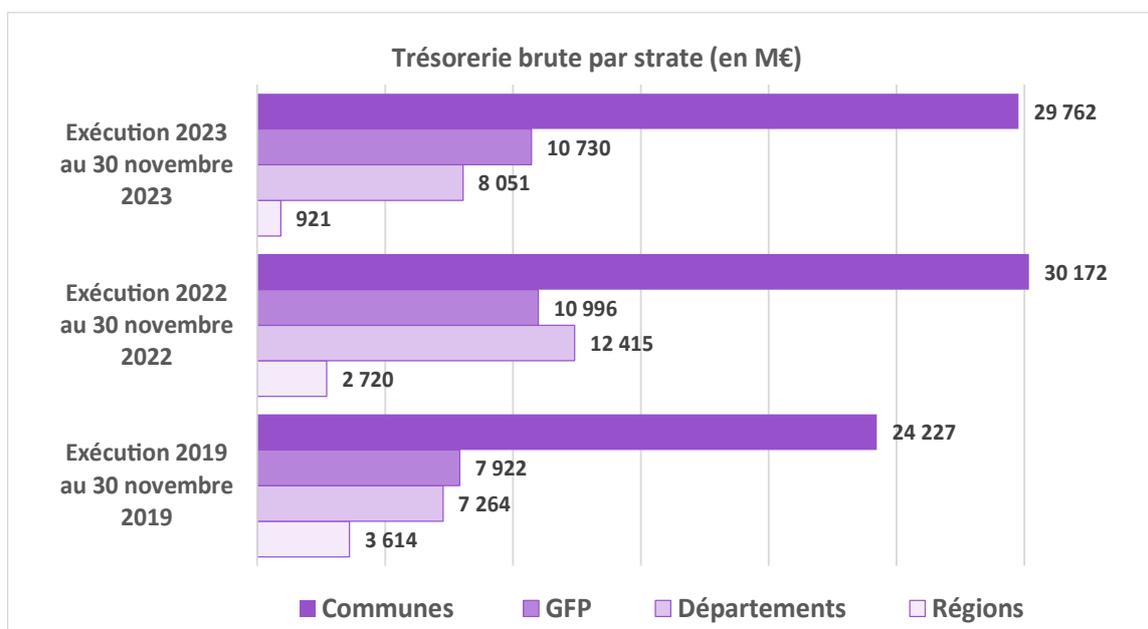


Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie des collectivités locales s'élève à 49,5 Md€ à fin novembre 2023. **A date**, elle **diminue** par rapport à 2022 (56,3 Md€) mais est supérieure à celle de 2019 (43 Md€).

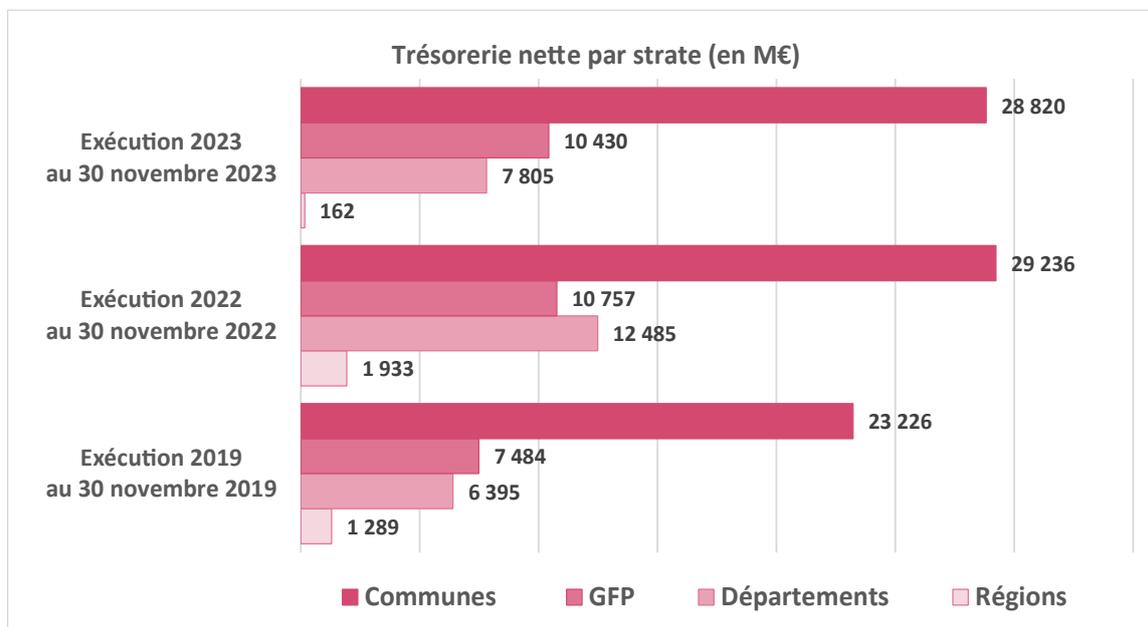
Trésorerie brute en M€	Exécution 2019 au 30 novembre 2019	Exécution 2022 au 30 novembre 2022	Exécution 2023 au 30 novembre 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	24 227	30 172	29 762		22,8%	-1,4%
GFP	7 922	10 996	10 730		35,4%	-2,4%
Départements	7 264	12 415	8 051		10,8%	-35,2%
Régions	3 614	2 720	921		-74,5%	-66,1%
Total	43 026	56 304	49 463		15,0%	-12,1%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités locales s'élève à 47,2 Md€ au 30 novembre 2023, soit un niveau inférieur à celui de fin novembre 2022 (54,4 Md€). Elle est **en progression** par rapport au 30 novembre 2019 (38,4 Md€).

Trésorerie nette en M€	Exécution 2019 au 30 novembre 2019	Exécution 2022 au 30 novembre 2022	Exécution 2023 au 30 novembre 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	23 226	29 236	28 820		24,1%	-1,4%
GFP	7 484	10 757	10 430		39,4%	-3,0%
Départements	6 395	12 485	7 805		22,0%	-37,5%
Régions	1 289	1 933	162		-87,4%	-91,6%
Total	38 394	54 411	47 217		23,0%	-13,2%



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFIP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions. Le suivi infra-annuel permet de comparer les recettes et les dépenses comptabilisées sur les exercices à une date donnée.

Cette évolution infra-annuelle doit être appréhendée avec précaution car elle est impactée, d'une part, par le rythme d'encaissement par les collectivités de leurs recettes (y compris versements de l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF)) et, d'autre part, par le rythme d'inscription en comptabilité de ces versements. Ces pratiques des collectivités peuvent varier d'une année sur l'autre, de même que la date de certains versements importants.